



Programme 1 : Devenir Agent Loueur Partenaire (ALP)

Durée : 77 heures (11 jours)

Format : En présentiel

Public : Ce programme s'adresse à toute personne souhaitant devenir son propre patron dans un cadre sécurisé:

- Créateurs d'entreprise cherchant une solution "clés en main" pour lancer leur activité.
- Personnes en reconversion professionnelle souhaitant quitter le salariat pour le secteur de la mobilité.
- Demandeurs d'emploi désireux d'améliorer leur santé financière grâce à une source de revenu solide.
- Entrepreneurs indépendants souhaitant diversifier leurs revenus en rejoignant un réseau structuré.

Objectif : Maîtriser la gestion d'une activité de location, de la préparation du véhicule à la rentabilité financière.

Semaine 1 : Fondamentaux et Immersion (35h)

Module 1 : Introduction au Réseau (3h)

- Présentation de l'entreprise, du formateur et des stagiaires.
- Le fonctionnement de la société et l'intégration dans le groupe.

Module 2 : Étude de Marché et Clientèle (12h)

- Analyser son secteur géographique (exemple de la Creuse).
- Identifier les 12 typologies de profils clients et l'accueil personnalisé.

Module 3 : Gestion Opérationnelle du Véhicule (20h)

- Préparation esthétique : nettoyage intérieur/extérieur pro.
- Entretien mécanique et suivi de maintenance.
- États des lieux de départ et d'arrivée rigoureux.

LE RESEAU FORMATION – 1 rue Roger Devienne, Zone industrielle du Cheix 23 300 La Souterraine | SASU au capital sociale de 1 000 € - SIRET : 99941427900011 - code APE : Formation continue d'adultes 85.59A | Déclaration d'activité enregistrée sous le N° (en cours) auprès du préfet de la région de la Nouvelle Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Semaine 2 : Commercialisation, Sécurité et Validation (42h)

Module 4 : Digital et Marketing (10h)

- Publication sur le site : créer une annonce percutante et gérer son espace.
- Utilisation de l'Appweb et du logiciel métier.

Module 5 : Cadre Juridique et Assurances (12h)

- Différences entre caution (dépôt de garantie) et franchise (assurance).
- L'assurance "Tous Risques" de substitution et la sanctuarisation du bonus.

Module 6 : Pilotage Financier (10h)

- Mécanisme de rémunération (acompte, solde, restitution).
- Calcul de la rentabilité réelle et gestion des charges (redevance, assurance, entretien).

Module 7 : Mise en Pratique et Certification (10h)

- Retours d'expérience terrain en binôme.
- Évaluation finale (QCM et mise en situation) pour l'attestation de formation.

Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement en début de formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation.
- Évaluation sommative en fin de formation.

Sanction de la formation :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthodes expositive, participative et active.
- Études de cas, mises en situation, échanges interactifs.
- Supports pédagogiques numériques.
- Formation dispensée en visioconférence synchrone.

Accessibilité : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des adaptations peuvent être mises en place après étude des besoins par le référent handicap.

Le référent handicap de l'organisme de formation est Mr Stéphane DENNEMONT. Il est joignable au 07 59 68 12 16 afin d'étudier toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap.

Modalités et délais d'accès : L'accès à la formation est possible après validation des prérequis et de l'inscription (signature de la convention ou du contrat et réception du règlement le cas échéant). Le délai d'accès est généralement de **14 jours** après validation administrative, sous réserve de disponibilité des sessions.

Version 1.1 – Mise à jour le 2 janvier 2026

LE RESEAU FORMATION – 1 rue Roger Devienne, Zone industrielle du Cheix 23 300 La Souterraine | SASU au capital sociale de 1 000 € - SIRET : 99941427900011 - code APE : Formation continue d'adultes 85.59A | Déclaration d'activité enregistrée sous le N° (en cours) auprès du préfet de la région de la Nouvelle Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.